

Loi Béteille
22 décembre 2010

ACCÈS ASSURÉS, ACTES DÉLIVRÉS !

LA LOI PERMET À L'HUISSIER DE JUSTICE D'ACCÉDER
AUX PARTIES COMMUNES DES IMMEUBLES
ET AUX INFORMATIONS RELATIVES
AU PATRIMOINE DU DÉBITEUR

ACCÈS HUISSIER
AUTORISÉ

